

NOUVELLE ÉCOLE

Découvrez le projet en images

p. 3

Juventus Academy
Deux Nanteuillais
au centre de formation
de Grivegnée p. 4

Album-photo
Retour en images
sur les moments forts
de la rentrée p. 6

Associations
On recrute encore
pour la saison
2018-2019 p. 10

Sommaire

LE FOCUS 3
La nouvelle école

LA VIE DE LA COMMUNE 4
Le bus de l'emploi
L'arbre du jumelage Nanteuil et la Juventus
Ta lettre au Père-Noël

L'ALBUM PHOTO 6
Le forum des assos
La Nanteuillaise
La route de Silly
Les délégués des 6^{es}
Les jeunes diplômés

LE DOSSIER 8
La révision du PLU

LA VIE ASSOCIATIVE 10
Danse country, tennis, zumba, cirque, théâtre, boxe, foot, yoga, judo...

LES INFOS PRATIQUES 12

LE CONSEIL MUNICIPAL 14

L'AGENDA 15

NLH Mag'

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN # 04 • NOV.-DÉC. 2018

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Gilles SELLIER
RÉDACTEUR EN CHEF Thierry MARCDARGENT
RÉDACTION & RELECTURE Évelyne ANNERAUD, Anne BEAUVISAGE, Delphine BRILLON, Odile DESMONTIER, Sylvie LEGAT, Estelle MARCHAL, Anne-Marie PAULET, Sandrine ROBERT
PHOTOS Delphine BRILLON, Chloé LECOIN, Emmanuel PAULET, Claire VANTROYS, Pixabay, Shutterstock
MAQUETTE CONCEPTION RÉALISATION Préférens - agence@preferens.fr
IMPRESSION Imp'Act Imprimerie
TIRAGE 1 700 exemplaires - Dépôt légal à parution
DISTRIBUTION Agents municipaux

Édito

Un train peut-il encore en cacher un autre ?



Qui pourrait croire qu'un maire puisse ne pas être tenu informé, par les autorités compétentes, du projet de fermeture de la gare de sa propre commune ? Une gare utilisée par 130 000 usagers par an ? J'aurais été le premier à vous dire que cela n'est pas possible. Et pourtant...

La gare, dans une commune comme la nôtre, c'est un peu comme l'église au centre du village, l'unique et dernier commerce d'un bourg... c'est essentiel !

Depuis 1861, la gare participe à la vie sociale et économique de notre commune - et des communes voisines - car la ligne Crépy-en-Valois-Paris permet à un grand nombre d'entre vous de se rendre à leur travail, d'aller au lycée, de partir en vacances...

UN PROJET INACCEPTABLE

Vous comprendrez ma surprise, lorsque j'apprends, au détour d'une conversation, que la SNCF projette de raser notre gare ! Tout comme celles de Mareuil-sur-Ourcq, Ormoy-Villers et Le Plessis-Belleville... Remplacées par de simples quais, des guichets automatiques, et desservies par de rares trains...

Et les usagers dans tout ça ? Ils n'auront qu'à prendre leur train à Crépy-en-Valois, où la communauté de communes voudrait faire adopter un projet de pôle multimodal, financé par les communes membres. Soit, chaque

jour, 25 km et 50 minutes de trajet supplémentaires pour ceux qui utilisent actuellement la gare de Nanteuil. Tout simplement inacceptable !

LA BATAILLE EST ENGAGÉE

Lors du rendez-vous qui a suivi en mairie, avec la SNCF, j'ai déjà réclamé et obtenu le retour immédiat de la tarification correspondant à la gare de Nanteuil, qui avait "miraculeusement" disparue depuis quelque temps...

J'ai renouvelé ma proposition de rachat du parking pour 1 € symbolique, afin que la commune puisse le rénover et l'agrandir, la SNCF refusant d'y effectuer des travaux sans le rendre payant...

Mais je ne me fais pas d'illusions. Nous allons devoir nous battre pour conserver notre gare. C'est pourquoi j'ai organisé une première réunion avec les maires des communes concernées par ce projet, pour unir nos forces, nos arguments, et si nécessaire, nos populations.

Soyons prêts à relever le défi ensemble !

Gilles SELLIER

Maire de Nanteuil-le-Haudouin
Conseiller départemental de l'Oise

Focus

Le projet du groupe scolaire Chevance Bertin dévoilé



Ci-contre : le front bâti des deux écoles, vu depuis le parc.
Ci-dessous : l'organisation des différents espaces et la nouvelle entrée centrale.
En bas : les bâtiments et la passerelle vus de l'intérieur de la cour.

Le 10 juillet dernier, le jury de sélection du projet de construction de la nouvelle école a arrêté son choix sur le cabinet d'architectes Bellière Marnière. Voici en exclusivité les grandes lignes de ce projet et les premières vues disponibles.

Le nouveau bâtiment s'implante dans la continuité de l'école élémentaire existante, en présentant un front bâti face au parc des écoles. Son architecture s'inscrit dans le bâti traditionnel de Nanteuil par ses volumes et toitures, tout en apportant une intention contemporaine par ses façades colorées et largement vitrées.

Des séquences volumétriques, soulignées par un jeu de toitures et de parements colorés, rythment la linéarité du bâtiment. Des failles vitrées côté cour

apportent de la lumière naturelle dans les circulations ainsi que des échappées visuelles.

Les matériaux choisis pour ce bâtiment assurent sa continuité avec celui de l'école existante : toitures en ardoises et soubassement de façade marqué par un enduit de ton gris. Les parements colorés présentés dans le projet apportent une écriture ludique. Les teintes retenues sont à la fois joyeuses, lumineuses tout en s'insérant dans cet environnement très paysagé.

La passerelle crée la liaison fonctionnelle et architecturale entre les deux écoles, et souligne la nouvelle entrée du groupe scolaire qui fait face à l'allée venant de la rue Gambetta.

La cour des petits est largement végétalisée avec un espace potager, et des incrustations colorées. La couverture du préau est translucide pour apporter de la lumière naturelle jusqu'au mur du fond, qui pourrait être habillé d'une fresque réalisée par des artistes locaux ou des enfants.



LE BUS DE L'EMPLOI



Initiative du conseil départemental de l'Oise, ce bus vient à la rencontre des demandeurs d'emploi du Valois. Lors de son premier passage à Nanteuil, neuf entretiens ont été réalisés au cours de la matinée. Son second passage est fixé au mardi 13 novembre, où il sera stationné devant la mairie, de 9h45 à 12h30. Vous y serez reçu, sans rendez-vous, par un conseiller emploi et formation.

L'ARBRE DU JUMELAGE



Dans son courrier daté du 30 mai, la communauté de communes, propriétaire du parking du collège Guillaume Cale, confirme avoir pris la décision de faire abattre le cèdre suite à la découverte d'une fissure verticale du tronc. La référence au jumelage avec Altdorf n'aurait pas empêché son abattage, compte tenu du danger représenté pour les enfants. À l'initiative de la commune, un nouvel arbre sera replanté lors de la prochaine visite de nos amis allemands.

La vie de la commune

Un Nanteuillais à la Juve ?... Non, deux !

Depuis quelques semaines, la Juventus Academy, ce concept de centres de formation développés par le célèbre club de foot turinois, compte deux natifs de Nanteuil dans ses cadres. Tristan JOUIN, coach des U12 et U17, a été rejoint par son frère Terence, après qu'ils sont passés tous les deux par la Fondation Real Madrid... Excusez du peu ! Interview de Tristan, un jeune homme porté par sa passion.



NLH Mag' : Bonjour Tristan. Peux-tu te présenter et nous dire en quelques mots en quoi consiste ton métier ?

Tristan Jouin : Bonjour Nanteuil ! J'ai 25 ans. Je suis éducateur sportif et coach à la Juventus Academy officiellement depuis le mois de septembre. J'anime des séances de football, je coache mes équipes toute l'année, avec pour objectif de faire évoluer mes joueurs dans le projet Juventus.

NLH Mag' : As-tu toujours eu l'envie de travailler dans ce domaine ?

TJ : Tout petit, bien sûr, comme beaucoup, je rêvais de devenir footballeur professionnel. Mais pour atteindre le haut niveau, j'ai décidé de changer de direction. Avec le recul, je pense avoir fait le bon choix !

NLH Mag' : Quel a été ton parcours ?

TJ : J'ai passé un BP JEPS Activités physiques pour tous et je passe encore, petit à petit, les diplômes spécifiques du foot.

NLH Mag' : Faut-il une qualité ou un talent particulier pour exercer ce métier ?

TJ : Il faut déjà être passionné par le sport !... Et savoir s'adapter. On peut préparer une séance sur le papier, mais la réalité du terrain fait que tout peut changer. Il faut être très réactif et avoir de grandes connaissances.

NLH Mag' : Quelles sont les difficultés particulières que tu as traversées ?

TJ : Beaucoup de gens regardent mon parcours et se disent : "Il a fait le CFA Omnisports au centre PSG... puis Niort, Tours, la Fondation Real Madrid, et maintenant la Juventus Academy... Wahou !" Mais ils doivent savoir que pour avoir tout ça, j'ai bossé comme un chien, j'ai dû faire de gros, de très gros sacrifices, que ce soit au niveau familial ou avec des déménagements à répétition !

NLH Mag' : Qu'est-ce qui te plaît dans ce métier ?

TJ : Le quotidien, être sur le terrain et la possibilité d'évolution. J'ai rencontré tellement de monde dans ce milieu et certains m'avaient promis l'enfer. Beaucoup ne croyaient pas en moi.



Tristan et Terence JOUIN, sous l'enseigne du centre de formation de la Juventus Academy, à Grivegnée, en Belgique.

NLH Mag' : Un conseil à un jeune qui veut faire ce métier ?

TJ : La détermination, moi personnellement si j'avais écouté certaines personnes je n'aurais pas fait la moitié de ce que j'ai réalisé.

NLH Mag' : Une anecdote à nous raconter ?

TJ : À l'époque où je travaillais pour la mairie de Nanteuil, j'avais organisé un tournoi pour une petite fille handicapée, en lien avec le club de foot et la mairie. J'ai travaillé ce jour-là avec Mariane Amaro, qui était la marraine du tournoi, et Angélique David-Quinton. Ces deux personnes ont été ma source de motivation et d'inspiration pour me lancer dans le foot féminin.

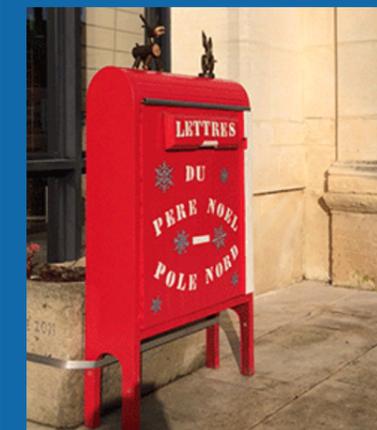
NLH Mag' : Un dernier message ?

TJ : Ne pas oublier une chose : pendant que certains parlent, d'autres avancent...

Tristan, en chasuble jaune au centre de la photo, a organisé un tournoi de foot en 2013, lors de son BP JEPS en alternance avec la commune de Nanteuil-le-Haudouin.



TA LETTRE AU PÈRE-NOËL



À partir du 15 novembre, la boîte aux lettres du Père-Noël sera à nouveau installée devant la mairie. Tu peux donc y déposer ton courrier. Tu trouveras son adresse postale en page 15. Note bien ton nom et ton adresse sur l'enveloppe et le Père-Noël, aidé de ses lutins, fera le maximum pour te répondre. Tu es jusqu'au 15 décembre pour déposer ta lettre dans la boîte !

Carnets

NAISSANCES

Paul-Ewen LEPICH, le 18 août
Natcha MIGALANI ANGOLO, le 28 août
Inahyss MARIA, le 29 août
Sasha FOUQUET, le 5 septembre
Owan DUBIEF, le 18 septembre

MARIAGES

Franck LUCAS
et Jessy TARDIVONT, le 8 septembre
Juan Carlos ANDRES CORTES
et Radia CHENOUI, le 15 septembre
Thomas CONCEIÇÃO
et Julie BRUNET, le 12 octobre

DÉCÈS

Patrick DUJARDIN, le 16 août
Jean-Louis LOUATRON, le 24 août
Claude LABIE, le 1^{er} septembre
Pierre GUILLOUX, le 11 octobre

Album photo

8 septembre

Le forum des associations bat son plein dans le parc des écoles.



8 septembre

2^e édition de La Nanteuillaise. Départ et remises des trophées de la mini, de la petite, de la 4.8 et de la 11.9... Et bravo aux marcheurs !



Du 24 septembre au 2 octobre

Élections, en mairie, des délégués des classes de 6^e du collège Guillaume Cale, dans la salle du conseil.



18 septembre

Inauguration de la route de Silly. Gilles Sellier et Daniel Lefranc, maires de Nanteuil et de Silly, coupent le ruban aux côtés de Nadège Lefebvre, présidente du conseil départemental.



13 octobre

28 jeunes diplômés, du brevet au baccalauréat, ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie organisée par la commune.



Remerciements aux bénévoles et volontaires sans qui la 11.9 Nanteuillaise n'aurait pas pu se dérouler :
Merci à Émy, Chloé, Tiphaine, Sandrine, Benjamin, Bernard, Carole, Emmanuel, Manon, Théo, Michel, Polo, Jean-Claude, Patrick, Jean-Yves, Clélia, Franck, Loïc, Branko, Mathilde, Arnaud, Francis, Jérémie, Matthieu Jacques-André, Céline, Héloïse, Claude, Frédéric, Hafid, Anne-Marie, Évelyne, Odile. Aux personnels du Centre socioculturel des Portes du Valois, de la police municipale, de la gendarmerie et de la Croix rouge. À tous nos sponsors : Alinéa, le Leclerc du Plessis-Belleville, l'Intermarché de Nanteuil-le-Haudouin, la Serroise, la boulangerie Kosior, STUDIIS, la Licence, Odalys, le conseil départemental de l'Oise.
Et bien sûr, à toutes les associations présentes !

Dossier

Changements au PLU... Les points à retenir.

Le dossier de modification n°1 du PLU porte sur l'ajustement du contenu des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du quartier du Bel-Air, de la ferme Beauregard, de la ferme rue Jules Dubrulle, sur la rectification de la limite de la zone UC et de la zone UR au lieu-dit « A la droite du chemin de Paris » et la prise en compte de l'étude d'entrée de ville réalisée afin de lever l'inconstructibilité dans la bande de 100 m le long de la RN2, sur la création d'un emplacement réservé sur la parcelle à l'angle de la RD 148 et de l'ancienne RN2, et sur l'ajustement réglementaire à l'article 11 et à l'article 13 de la zone UA, de la zone UB a et de la zone 1 AUh.

AJUSTEMENT DU CONTENU DES OAP N°1 - QUARTIER DU BEL-AIR

- La densité d'habitations sur l'ensemble du secteur soumis aux OAP (emprises cumulées de l'ancien lycée agricole et de la ferme de Bel-Air) ne dépassera pas 60 logements à l'hectare, ce secteur permettra la réalisation de logements de type collectif ou intermédiaire.
- Un principe de liaison piétonne est possible depuis la rue de Lizy vers la rue Alain Fournier en contournant le site par la rue d'Ognes et en empruntant le terrain communal reliant ces deux dernières rues.
- Un accès piéton privé à l'opération

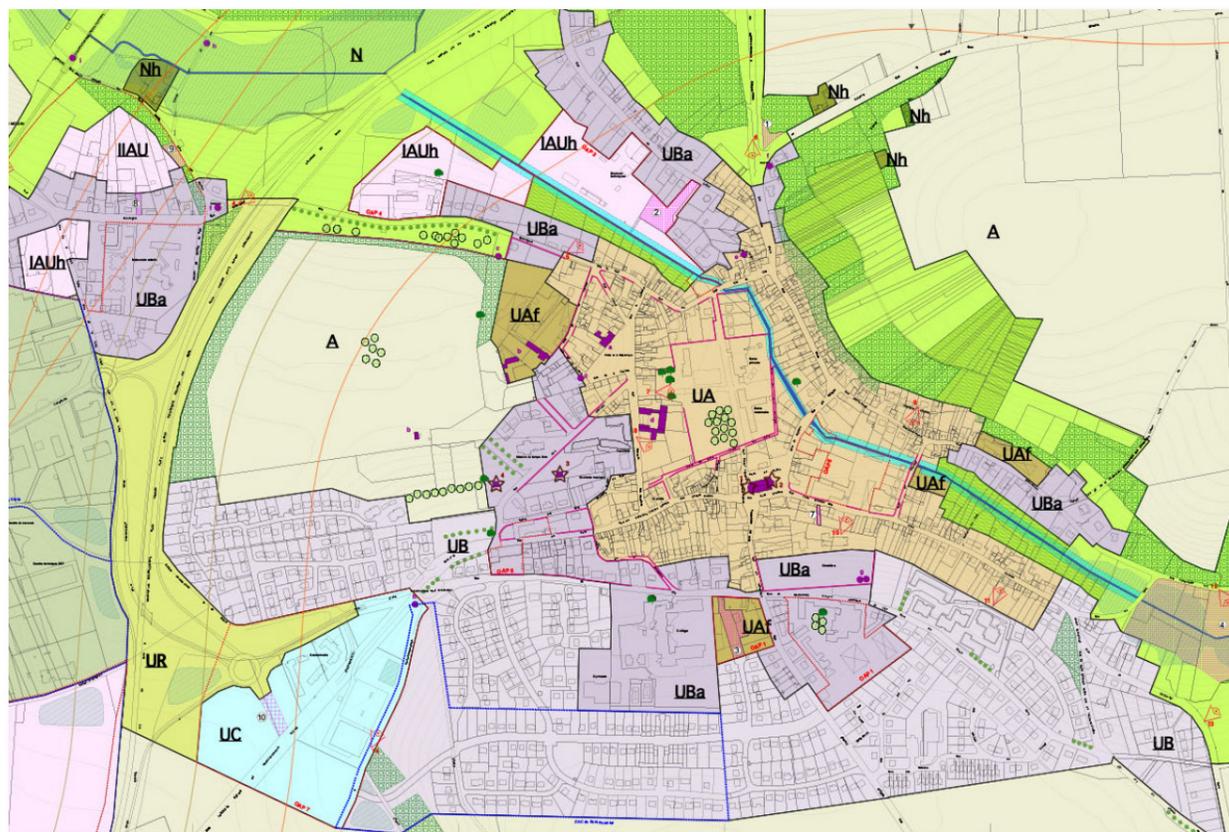
réalisée est à prévoir sur la rue Alain Fournier.

AJUSTEMENT DU CONTENU DES OAP N°4 - FERME BEAUREGARD

- Au-delà de la réalisation de 4 logements ou sur l'ensemble du secteur soumis aux OAP n°4, au moins 25% des logements réalisés sont des logements à caractère social.

- Dans le secteur d'une superficie de 9 600 m² au moins un tiers des bâtiments repérés au plan OAP n°4 devront être conservés et réhabilités, ou rebâti à l'emplacement exact des existants, sauf en cas de réalisation d'une construction présentant un intérêt général ou collectif. Ce secteur permettra la réalisation de 80 à 92 logements de type collectif ou intermédiaire.

- La partie nord-ouest du périmètre devra être laissée en espaces verts (jardins potagers ou d'agrément, promenade publique). Sans remettre en cause, le caractère inconstructible de cette emprise de la bande de 100 m depuis la RN2 (amendement DUPONT), il est proposé d'ajouter sur le plan une bande dans laquelle sur une partie de cette emprise puissent être réalisées



quelques places de stationnement en prévoyant une surface perméable.

AJUSTEMENT DU CONTENU DES OAP N°5 - FERME RUE JULES DUBRULLE

L'OAP demande de créer une voie sur la rue du Puisseau. Il est possible de réorienter ce débouché au nord, sur la parcelle n°29, le long de la Nonette, sous réserve de prévoir une voie mixte (type zone 30, mélangeant circulations piétonnes, cycles et véhicules) et sous réserve que l'emprise de cette voie soit limitée (voie à sens unique de circula-

tion), afin de préserver la berge de la Nonette, suivant les dispositions du SAGE de la vallée de la Nonette.

RECTIFICATION DE LA LIMITE DE LA ZONE UC ET DE LA ZONE UR AU LIEUDIT « À LA DROITE DU CHEMIN DE PARIS »

La zone UC fait l'objet d'un projet d'une nouvelle implantation commerciale sur la parcelle cadastrée ZS n°296. Cette parcelle est en partie sur la zone UC et en partie sur la zone UR au PLU. Le projet présenté envisage d'implanter une partie du parc de sta-

tionnement lié à l'activité commerciale, sur la partie Zone UR où s'applique le principe d'inconstructibilité (amendement DUPONT). Le porteur du projet d'implantation commerciale sur la parcelle n°296 a réalisé une étude qui lève l'inconstructibilité. Il ne prévoit que des places de stationnement, en valorisant la qualité architecturale, urbaine et paysagère sur cette entrée de ville.

CRÉATION D'UN EMPLACEMENT RÉSERVÉ N°9 SUR LA PARCELLE SECTION ZM N°191 À L'ANGLE DE LA RD 148 ET DE L'ANCIENNE RN2

Il est proposé de créer sur la totalité de la parcelle ZM n°191 au lieu-dit « À droite du Chemin de Paris » un parc paysager d'entrée de ville.

AJUSTEMENT RÉGLEMENTAIRE À L'ARTICLE 11 ET À L'ARTICLE 13 DE LA ZONE UA, DE LA ZONE UB A ET DE LA ZONE 1 AUH

- « La largeur (non compris les balcons ou coursives) des constructions principales et des annexes ne doit pas excéder 12 m ; cette règle ne s'applique ni dans les secteurs soumis à des Orientations d'Aménagement et de Program-



mation (OAP), ni pour les constructions d'intérêt général ou collectif ».

- Traitement des espaces libres : favoriser la retenue d'eau sur la parcelle.

AJOUT D'UNE RECTIFICATION À L'ARTICLE 11 LA ZONE 1 AUH

Le second alinéa de la rubrique « 2/ façades » de l'article 11 (aspect extérieur) de la zone 1 AUh, est rectifié de la manière suivante : « les sous-sols doivent être enterrés. Le niveau du rez-de-chaussée ne doit pas dépasser de plus de 0,40m (0,60m sur le secteur soumis aux OAP 4 – Ferme de Beauregard) le niveau du terrain naturel mesuré avant travaux ».

Il convient maintenant de mettre en œuvre la procédure d'approbation, considérant que les résultats de l'enquête publique et l'avis des personnes publiques consultées nécessitent une rectification du projet qui ne porte pas atteinte à l'économie générale soumise à l'enquête publique.

Vie associative

Danse country

COMANCHE COUNTRY DU VALOIS



À Nanteuil, le club dispense ses cours à la Maison du temps libre. Trois horaires sont proposés en fonction du niveau :

Novices	Novices Intermédiaires	Débutants
lundi	mercredi	lundi
de 19h15 à 20h45	de 19h15 à 20h45	de 20h45 à 21h45

Plus d'informations sur :

www.comanchemcountryclub.fr

Football

US NANTEUIL FC



Cette année, le club a ouvert une section féminine. Et il recrute encore des joueurs et des joueuses pour sa saison 2018-2019. Essai possible les mercredis à 17h00 au stade.

Renseignements :

06 25 55 90 26 ou 06 22 97 75 20

Tennis, boxe, yoga, cirque, judo, zumba...

ASSOCIATION CULTURE & LOISIRS

- **Tennis** (Gymnase de Nanteuil)
le mercredi de 16h45 à 21h30
le samedi de 12h30 à 16h30
- **Judo** (Gymnase de Nanteuil)
le samedi de 9h30 à 12h30
- **Yoga** (Gymnase de Nanteuil)
le mercredi de 19h45 à 21h00
- **Boxe féminine** (Gymnase de Nanteuil)
le jeudi de 18h00 à 19h00 (12/15 ans)
le jeudi de 19h00 à 20h00 (+ de 16 ans)
- **Zumba** (Gymnase de Nanteuil)
le lundi de 20h00 à 21h00

- **Judo** (Salle de Silly-le-Long)
le lundi de 19h30-21h00.
- **Art du cirque** (Salle de Silly-le-Lg)
le mercredi de 13h30 à 15h00 (7anset+)
le mercredi de 15h00 à 16h00 (3/6 ans)
- **Gymnastique / Pilates / Zumba**
le lundi de 14h00 à 15h00
(Salle de Péroy-les-Gombries)
le lundi de 15h15 à 16h45
(Maison du temps libre de Nanteuil)
Inscription auprès des intervenants
Informations : 06 32 77 51 29



HIST&A n°3

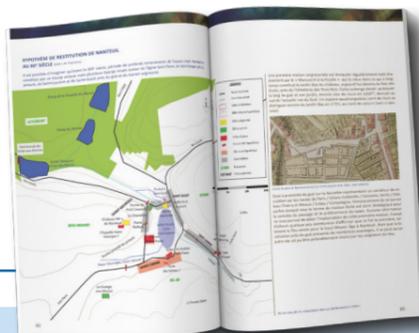
HISTOIRE & ARCHÉOLOGIE



Le nouveau numéro d'HIST&A est paru. Il contient 2500 ans "d'Histoire et d'histoires" en 172 pages parmi lesquelles :

- les visages de Nanteuil au Moyen-Âge, des temps mérovingiens jusqu'à la lente constitution d'un bourg féodal (VI^e-XII^e siècle) ;
- une découverte des lieudits de Nanteuil à travers les plans anciens ;
- deux représentations inédites de Nanteuil et de son château.

Vous trouverez également dans



20 €.

En vente dans les boulangeries de Nanteuil, les Intermarché, E. Leclerc et Majuscule des environs.

Centre socioculturel

CENTRE SOCIOCULTUREL DES PORTES DU VALOIS

Atelier créatif

Plongez-vous doucement dans l'esprit des fêtes en confectionnant des décorations et des bougies. Atelier le vendredi 10 novembre de 10h00 à 12h00 dans les locaux du centre de loisirs. Tarif : 10 € par famille et par activité. Inscription obligatoire.



Salon du sommeil à la Maison du temps libre

Une multitude d'ateliers et de jeux autour du thème du sommeil et pour tous les âges. Sieste acoustique, bar à infusion, ateliers yoga, massages, ateliers créatifs, etc. Ouvert aux scolaires et périscolaires le vendredi 16 novembre, de 14h00 à 19h00, et à tous le samedi 17 novembre, de 10h00 à 18h00.

Atelier Parents-enfants

Thème : éveil à la motricité. À la salle multifonctions de Péroy-les-Gombries, le mercredi 14 novembre, de 9h30 à 11h00. Réservé aux 0-3 ans. 10 € à l'année.

Collecte alimentaire

La collecte alimentaire au profit de l'épicerie Solidami aura lieu du 30 novembre au 2 décembre à l'Intermarché de notre commune et dans les supermarchés de Senlis. Les dons récoltés seront reversés aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire de Nanteuil.

Forum Senior / Anime ta retraite

La seconde édition du Forum Senior se tiendra le vendredi 7 décembre, de 10h à 18h, à l'Espace culturel de la MJC de Crépy-en-Valois. Un rendez-vous incontournable pour les retraités ou futurs retraités en quête d'informations, de loisirs, de voyages, de nouvelles technologies pour mieux vivre chez soi. Au programme : démonstrations, initiations de danse de salon, gymnastique douce, ateliers créatifs, balades en voitures anciennes, massages, etc. Entrée libre. Buvette.

Soirée jeux de société

Rendez-vous à Oignes, le jeudi 6 décembre, de 19h30 à 21h30, à la salle polyvalente. Large choix de jeux proposés adaptés à tous les âges : jeux de logique, de stratégie, de mémoire, mais aussi des incontournables et des jeux classiques. Entrée libre. Buvette.



Atelier du RAM

Le Relais des assistants maternels organise un spectacle de Noël à destination des enfants âgés de 0-3 ans. Ce spectacle, joué à la salle des fêtes de Rosoy-en-Mul-tien le mercredi 19 décembre, est réservé en priorité aux assistant(e)s maternel(le)s. Dans le cadre de l'atelier parents-enfants, il est possible de venir assister à ce spectacle sous réserve de places disponibles. Contactez Magali.

Renseignements,
inscriptions & réservations :
03 44 88 37 90



Marché de Noël à Amiens

130 chalets pour glaner de nombreuses idées cadeaux, déguster vin chaud et mets délicieux et profiter des animations. Trajet en car. Départ de l'église de Nanteuil le samedi 15 décembre à 9h45, retour vers 20h00. Tarifs : 40 € par famille (2 adultes & 2 enfants), 15 € par adulte et 10 € en tarif réduit (enfants de -12 ans, Solidami, seniors). Contactez Cécilia.

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Venez faire la fête et partager un délicieux repas lors du réveillon du 31 décembre. Soirée au profit de l'épicerie solidaire Solidami. Rendez-vous à partir de 20h00 à la Maison du temps libre de Nanteuil. Tarif : 75 € par personne. Réservation nécessaire.

Théâtre

LES AMIS DE GYLOFÈRE

L'école de théâtre, créée en 1993, compte aujourd'hui plus de 150 élèves. Objectif : que l'enfant s'épanouisse en travaillant la confiance en soi, la maîtrise des émotions, l'expression corporelle et orale, la concentration, la mémoire à travers des jeux...

Cours le vendredi de 17h30 à 19h30 à la Maison du temps libre.

1^{er} cours d'essai gratuit.

Facebook : @lesamisdegylofere

Infos pratiques

Jumelage franco-allemand



En 2017, c'est Altdorf qui nous recevait. En 2019, nous comptons sur vous pour les accueillir en toute convivialité

Dans le cadre de son programme de jumelage avec d'autres villes du monde, la ville de Nanteuil est jumelée depuis 1974 avec Altdorf, commune du Baden-Württemberg, en Allemagne, distante de 605 kilomètres de Nanteuil, et où vivent 4 450 habitants.

Tous les deux ans, nous recevons notre commune "jumelle" et organisons pour

nos invités allemands des visites de musée, des activités sportives ou ludiques, des soirées, brunchs...

La prochaine rencontre est prévue à l'automne 2019, début octobre.

Si vous souhaitez participer à cette aventure, n'hésitez pas à contacter le service animation de la mairie. Nous vous mettrons en relation.

Reposer en paix

La commune est en charge de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion du cimetière. Mais concrètement, qui peut prétendre reposer à Nanteuil-le-Haudouin ? Quelles sont les différentes options envisageables ? Que faire des cendres après une crémation ?

Pour pouvoir reposer au cimetière de Nanteuil, il suffit de remplir l'une de ces quatre conditions :

- être décédé à Nanteuil ;
- y être domicilié ;
- y posséder une sépulture de famille ;
- ou pour les Français résidant à l'étranger, être inscrit sur la liste électorale de Nanteuil.

Pour les inhumations, la ville propose des concessions funéraires de 15 ou 30 ans, individuelles, familiales ou collectives, en pleine terre ou en caveau.

Après une crémation, la commune offre maintenant deux possibilités de conservation des cendres : le columbarium ou la cavurne, un petit caveau destiné à recevoir une ou plusieurs urnes.

Pour la dispersion des cendres, un espace cinéraire a été créé. Les familles doivent adresser une déclaration préalable à la mairie indiquant la date choisie pour la cérémonie, qui s'effectuera obligatoirement en présence des services de la ville.

Renseignements en mairie.



En hiver, soyons attentifs

Certains hivers, il arrive que la ville connaisse de fortes chutes de neige ou des problèmes de verglas. Sachez que les riverains ont l'obligation de nettoyer et de sécuriser le trottoir devant leur porte. Rappel de l'essentiel.

EN CAS DE CHUTE DE NEIGE

Les propriétaires ou les occupants riverains ont l'obligation de balayer ou gratter le trottoir ou la voie piétonne sur toute la longueur de la façade de leur habitation, que celle-ci soit ou non bâtie, afin de permettre la circulation des piétons.



EN CAS DE VERGLAS

L'épandage de sel ou de sable est à la charge des propriétaires ou des occupants riverains. L'utilisation de sel est à proscrire à proximité des lieux plantés.

EN CAS D'ACCIDENT

Les propriétaires ou les occupants riverains n'ayant pas respecté la réglementation verront leur responsabilité engagée.

Sachez que les services techniques mettent à disposition du sel de déneigement en période de verglas. Alors, à vos seaux de sel et à vos pelles à neige !

INONDATIONS

UN FONDS DE SOUTIEN CRÉÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Ce fonds prévoit notamment un soutien aux particuliers touchés par cette catastrophe naturelle. D'un montant maximal de 1 000 € par foyer, cette aide financière peut être demandée auprès du CCAS qui dispose de toutes les informations nécessaires pour vous aider à remplir le dossier de demande. Service solidarité et secrétariat du CCAS - Tél. : 03 44 88 38 30

Adresses utiles

PHARMACIE DE GARDE

Appelez le 32 37

CABINET INFIRMIER

18 rue Gambetta
Rez-de-chaussée
60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél. : 03 44 88 05 26

Soins sur rendez-vous au cabinet ou à domicile.

MAIRIE

8 place de la République
60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél. : 03 44 88 38 00
Courriel : accueil@mairie-nanteuil-le-haudouin.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :
09h00 à 12h00 & 14h00 à 17h30
Fermée le samedi

Fêtes, cérémonies & vie associative

Retrouvez les activités municipales et associatives sur la page Facebook

[f @nlh60](https://www.facebook.com/nlh60)

Alertes SMS

Recevez rapidement les alertes et les informations municipales par SMS. Inscriptions en ligne gratuite sur mesalertes.fr

ENCOMBRANTS

N° Vert : 0800 880 944 (appel gratuit)

MÉDIATHÈQUE

8 place de la République
60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél. : 03 44 88 38 08

Courriel : mediatheque@mairie-nanteuil-le-haudouin.fr
Internet : mediathequenanteuil.cassioweb.com

Horaires d'ouverture

Lundi & mardi - Jeudi & vendredi :
16h00 à 18h00
Mercredi :
09h30 à 12h00 & 14h00 à 18h00
Fermée le samedi

POLICE MUNICIPALE

6 place de la République
60440 Nanteuil le Haudouin
Tél. : 06 21 74 78 13

Courriel : police municipale@mairie-nanteuil-le-haudouin.fr

[f @nlh60police](https://www.facebook.com/nlh60police)

Horaires d'ouverture

Lundi & mardi - Jeudi & vendredi :
08h00 à 12h00 & 13h00 à 17h00
Mercredi :
08h00 à 12h00

GENDARMERIE

10 rue de la Croix Verte
60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél. : 03 44 88 34 17

Ma gendarmerie en ligne

Un contact 7j/7 et 24h/24
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

[f @gendarmerienationale](https://www.facebook.com/gendarmerienationale)
[t @gendarmerie](https://twitter.com/gendarmerie)

Dans tous les cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.

Couvreur Plombier

GDJ COUVERTURE PLOMBERIE
RUE LA HAIE LA DAME



David Grondin, un nouvel artisan plombier-couvreur-ramoneur vient de s'installer à Nanteuil. Une proximité appréciable !
Tél. : 06 52 26 27 87

Paysagiste

HAIMET PAYSAGE
1 RUE DE LA POINTE



Création, aménagement, entretien, élagage, abattage, clôture, création de terrasses bois et composite.
www.haimet-paysage.fr

NOUVEAU À NANTEUIL

Conseil municipal

Les comptes-rendus complets des séances du conseil municipal sont consultables directement en mairie ou sur le site Internet : www.mairie-nanteuillehaudouin.fr

Expression politique

La tribune officielle de la majorité municipale.

Au 1^{er} octobre, la taxe d'habitation a diminué de 30 % pour 8 foyers sur 10. A Nanteuil, 1 330 foyers sont concernés, sur les 1 622 assujettis à la taxe d'habitation. En 2019, elle diminuera de 65 %, puis de 100 % en 2020. Et elle sera ensuite supprimée pour tous. Excellente nouvelle pour le pouvoir d'achat des ménages ! Nettement moins bonne pour les finances communales... Car cette taxe contribue notamment au financement des dépenses sociales et scolaires, à celui des équipements sportifs et culturels ainsi qu'à l'entretien de la voirie. Sa suppression, ajoutée à la baisse des dotations de l'État, va donc obliger les communes à repenser la façon dont elles subviendront à l'avenir aux besoins de leurs administrés...

La tribune officielle de l'opposition municipale.

À la date du bouclage, nos services n'avaient pas reçu le texte de la tribune officielle de l'opposition municipale.

Conseil municipal du 28 sept. 2018

Le 28 septembre 2018, à 20h00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Gilles SELLIER, Maire.

Étaient présents : Gilles SELLIER, Anne-Marie PAULET, Odile DESMONTIER, Abdelhafid MEZOUAGHI, Frédéric BUCKNER, Claude DRANCY, Jacques-André LANOIZELET, Raymonde DUMANGE, Évelyne ANNERAUD-POULAIN, Roger PIERRE, Catherine ASSEMAT, Sylvain LECHAUVE, Céline DEHAN, Line COTTIN, Pascal VALADE, Marc VANTROYS, Jean-Paul NICOLAS NELSON.

Excusés : Bernadette MOREL (a donné procuration à Anne-Marie PAULET), Virginie DUMANGE (a donné procuration à Raymonde DUMANGE), Richard RENAULT, Héloïse SELLIER (a donné procuration à Gilles SELLIER).

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 juillet 2018.
- Adoption de la délibération de mise en œuvre d'un dispositif d'indemnité de départ volontaire pour les agents communaux qui démissionnent pour créer ou reprendre une entreprise, ou pour mener à bien un projet personnel.
- Approbation de la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe suite à la réussite au concours d'un adjoint administratif de la commune.
- Approbation d'une subvention exceptionnelle de 1 417,50 € accordée à l'école Cheavance Bertin pour le financement d'une activité de tir à l'arc pour des élèves scolarisés en classes primaires.
- Approbation d'une subvention exceptionnelle de 139,53 € accordée aux pompiers volontaires de la commune pour la prise en charge de leurs frais de bouche occasionnés lors des travaux de remise en état suite aux inondations.
- Approbation d'une subvention exceptionnelle de 131,85 € accordée à l'association pour la sauvegarde de l'église, conformément à leur souhait, suite au don du même montant fait à la commune par les héritiers d'une habitante décédée en 2012.
- Report d'approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) fixant les attributions de compensation.
- Accord de principe pour l'organisation et le financement, sous la forme d'une subvention à inscrire au budget primitif général 2019, des classes "découvertes" de l'école Cheavance Bertin, d'un séjour sur les plages du débarquement, du 12 au 19 juin prochain, pour 61 élèves.
- Approbation de la décision modificative n°1 du budget général.
- Approbation de la décision modificative n°1 du budget eau potable.
- Avis favorable rendu pour la fixation du taux de progression à 1,36 % de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'exercice en cours.
- Approbation d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise en vue de l'acquisition de vidéoprojecteurs interactifs mobiles pour les écoles primaires d'un montant de 9 997,87 € TTC.
- Approbation d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise en vue de l'extension des réseaux d'eau potable et d'électricité rue de Sennevières, sur le domaine pu-

blic jusqu'à la parcelle ZE n°22 "le Petit Génitel", d'un montant respectif de 25 981,00 € HT et de 11 826,58 € HT.

• Information sur la sélection du jury du concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la reconfiguration-extension du groupe scolaire Maurice Cheavance Bertin en date du 10 juillet 2018. Mandataire : BELLIERE MANIERE Architectes (Villers-Cotterêts) ; cotraitants : ETNR, T3E Reims, groupe GAMBA.

• Information sur l'obtention du marché de prestations de services de confection et de fourniture de repas (scolaire et portage de repas) en liaison froide à compter du 1^{er} août 2018 au 28 février 2019 dans le cadre d'un accord-cadre d'un montant inférieur à 80 000 € HT. Prestataire : SAGERE SAS (Bresles).

• Avis favorable à la création d'un poste et au recrutement d'un apprenti au service administratif de la mairie pour l'accueil de la population, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} octobre 2018 jusqu'au 31 août 2021.

• Rappel de M. le Maire de l'opposition de principe au recrutement d'enfants d'élu(e)s au titre d'un emploi communal.

Agenda

VEN 09 NOV **Le 11 novembre des collégiens**

À 11h00. Au cimetière. Cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 pour les collégiens.

DIM 11 NOV **Cérémonies du 11 novembre**

À 10h45. Au Monument aux morts. Rassemblement. Cérémonie. Dépôt de gerbes. Chant de la Marseillaise par les élèves de l'école élémentaire accompagnés par la section des jeunes sapeurs-pompiers.

À 11h30. Cortège vers la stèle des Taxis de la Marne. Dépôt de gerbes. Chant de la Marseillaise par les élèves de l'école élémentaire et la section des jeunes sapeurs-pompiers.

Verre de l'amitié à la Maison du temps libre avec l'exposition « La Grande Guerre » et son jeu de découverte. Exposition itinérante pour être vue au collège et à l'école élémentaire.

MAR 13 NOV **Bus de l'emploi**

De 9h45 à 12h30. Devant la mairie. Permanence du bus départemental de l'emploi.

SAM 17 NOV **Repas des aînés**

La municipalité et le CCAS invitent les Nanteuillaises et les Nanteuillais de 65 ans et plus à un déjeuner festif au cabaret Le P'tit Baltar de Nesle (80) ! Transport en bus assuré par la mairie.

Si vous n'avez pas reçu votre invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !

MAR 20 NOV **Ciné rural**

À la Maison du temps libre. À 18h00 : Yéti & compagnie À 20h00 : La prophétie de l'horloge Tarif par film : Adulte 4 €, Enfant 3 €.

VEN 30 NOV **Randonnée pour le Téléthon**

À 15h00. Départ de la Maison du temps libre. Randonnée de 7 à 8 km organisée par Vivre Jeune. Bénéfices intégralement reversés au Téléthon.

du JEU 01 NOV au VEN 30 NOV **Collecte pour le Téléthon**

Collecte et quête avec vente de produits du Téléthon organisée par le VFCN. Bénéfices intégralement reversés au Téléthon.

SAM 01 DÉC **3^e gala pour le Téléthon**

À 18h00. Au gymnase. Spectacle de démonstrations des associations : 1^{re} compagnie d'arc, École de musique intercommunale du Valois, Mille et une danses, Club de l'amitié, Body karaté, Twirling, Circus Virus. Organisé par la municipalité, avec l'aide de la Croix rouge, de l'atelier d'arts plastiques et du VFCN. Partenaires : CCPV, Commune de Crépy-en-Valois, Véba Flor de Oissery. Entrée : 2 €. Bénéfices intégralement reversés au Téléthon.

SAM 01 DÉC **Pétanque pour le Téléthon**

À 14h00. Square Lejeune. Tournoi de pétanque organisé par la Boule Nanteuillaise. Bénéfices intégralement reversés au Téléthon.

DIM 02 DÉC **Spectacle de Noël**

À 15h00. Au gymnase. Spectacle de Noël pour les enfants de Nanteuil : « La Reine des neiges », suivi de la distribution du goûter et des photos avec le père Noël.

SAM 08 DÉC **Marché de Noël**

De 10h00 à 18h00. À la Maison du temps libre. En présence du Père-Noël. Photo avec le Père-Noël offerte (de 10h30 à 12h00 & de 14h à 16h30) Restauration, vin chaud, café, pâtisseries sur place. Promenade en calèche gratuite, tour en poney à 2 € l'après-midi. Concours de dessins – Résultats annoncés à 17h30.

SAM 15 DÉC **Distribution des Colis des Aînés**

De 14h00 à 18h00. À la Maison du temps libre. Sur inscription.

JEU 20 DÉC **Bus de l'emploi**

De 9h45 à 12h30. Devant la mairie. Permanence du bus départemental de l'emploi.

du JEU 15 NOV au SAM 15 DÉC **Boîte aux lettres du Père-Noël**

Devant l'entrée de la mairie. Adresse postale du Père-Noël : **Monsieur le Père-Noël Avenue des Rennes Pôle Nord** N'oublie pas d'indiquer ton prénom, ton nom et ton adresse au dos de l'enveloppe !



LA MUNICIPALITÉ DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
VOUS CONVIE À LA

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 À 10H45
AU MONUMENT AUX MORTS DU CIMETIÈRE
DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

10h45 - Rassemblement au monument aux Morts
Cérémonies et Dépôts de gerbes au monument aux Morts
Chant de la Marseillaise
par les élèves de l'école élémentaire et de la section des Jeunes Pompiers. ***

11h30 - Cortège vers le rond point des « Taxis de la Marne »
Dépôt de gerbes à la stèle
Chant de la Marseillaise
par les élèves de l'école élémentaire et de la section des Jeunes Pompiers. ***

12h00 - VIN D'HONNEUR À LA MAISON DU TEMPS LIBRE
& EXPOSITION « LA GRANDE GUERRE » AVEC SON JEU DE DÉCOUVERTE

Vous avez + de 65 ans et êtes inscrits sur les listes électorales,
la Municipalité et le CCAS
de Nanteuil le Haudouin
vous invitent

REPAS des Aînés

Déjeuner **17 NOV**



14h à 18h **2018**
DISTRIBUTION
DES COLIS

Body Karaté
du Bushido Karaté
de Crépy

Twirling Club
Mille et une Danses
Comanche Country

Tère
Compagnie d'Arc
Club de l'Amitié

École de Musique
Intercommunale
du Valois

Voyage Voyage

3ème GALA POUR LE TELETHON

SPECTACLE DE DÉMONSTRATIONS ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS DU VALOIS, LA CROIX ROUGE DE NANTEUIL,
L'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES DE NANTEUIL, LE VÉTÉRAN CLUB FOOTBALL DE NANTEUIL,
DU MAIL, LA COMMUNE DE CRÉPY EN VALLOIS ET LA JARDINIÈRE VÉRA FLOR DE COURCELLES

BILLETTERIE SUR PLACE - 2€/PERSONNE - LES BÉNÉFICES SERONT ENTièrement REVERSÉS À L'AGN TELETHON

AU GYMNASÉ DE NANTEUIL, LE 1ER DÉC. À 18H00

La Municipalité de Nanteuil-le-Haudouin organise

SPECTACLE DE NOËL POUR ENFANTS

Spectacle musical

la REINE des NEIGES

En Vrai!

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 2018 À 15H00
GYMNASÉ DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, rue de Lizy

Samedi 8 décembre 2018

Marché de Noël

de 10h00 à 18h00
Maison du Temps Libre
à Nanteuil le Haudouin

Père Noël
présent!

Promenade en
caleche gratuit
& en poney (2€ le tour)
dans l'après-midi

Restauration
Vin chaud, Café
Pâtisseries
Sur place

Photo avec
le Père Noël
offerte

Concours
de dessins
1 tour en poney
pour chaque participant
+ lots à gagner

CINÉ-RURAL

**MARDI 20
NOVEMBRE
18H00**



**MARDI 20
NOVEMBRE
20H00**